

QUESTIONNAIRE DU RESEAU HAMAC

À l'occasion des élections législatives, le Réseau Hamac, composé de 13 structures associatives culturelles en Pays segréen (BôSoleil, Centrale 7, Chaou Baou, Cie L'Ourson Blanc, Cie Thé à la Rue, Les Embobineurs, Epopé, Est Ce Ta Fête, José Pamplemousse, Les Mineurs de Sons, NNC, Sans Raison Valable, Shoot'n Star), a adressé cinq questions aux différents candidats des 1^e et 7 circonscriptions. Voici ces questions et les réponses de **Jean-Luc Godet** et **Benjamin Létang**, candidats du NPA 49 dans les 1^e et 7^e circonscriptions de Maine-et-Loire.

1. Quel est votre rapport à la culture ?

En tant que militants anticapitalistes, nous sommes évidemment attachés à la défense de tout ce qui peut échapper ou permet d'échapper aux logiques marchandes libérales qui enserrant les individus dans un carcan utilitariste et les réduisent au rôle de simples marchandises. L'art et la culture du passé et du présent doivent être accessibles à toutes et tous afin de donner à chacun la liberté de penser le monde. La culture est donc pour nous un terrain de lutte, car les logiques à l'œuvre dans le système capitaliste n'épargnent malheureusement pas ce que l'on nomme vaguement la « culture ». Ainsi l'art peut-il être un outil de subversion mais il peut aussi être dévoyé comme un outil de normalisation sociale et devenir un simple objet de consommation. L'indépendance des travailleurs de la culture aux diktats des puissants, fussent-ils déguisés en « mécènes », est à cet égard un enjeu majeur. Or c'est par l'action politique qu'il est possible de lutter contre ces dérives qu'induisent en permanence les mécanismes dominants du système capitaliste. Ce combat est dans notre esprit intimement lié aux autres aspects de notre lutte anticapitaliste : pour l'égalité sociale, pour l'écologie, pour le féminisme, pour la fin de toute discrimination...

2. Quelles sont vos priorités en matière de politiques culturelles ?

Selon un [rapport de l'inspection générale des finances de janvier 2007](#) sur les modalités d'attribution des crédits d'intervention en faveur du spectacle vivant, les institutions (centres dramatiques et chorégraphiques nationaux tels que le CNDC, orchestres tels que l'ONPL, opéras tels que l'ANO, scènes nationales...) se partagent les deux tiers des crédits déconcentrés du budget de la culture tandis que les autres lieux et compagnies se partagent le reste. Cependant, beaucoup n'en voient même pas les miettes. Or, y compris les institutions les plus « privilégiées » sont aujourd'hui menacées. Si on ajoute à cela les restrictions budgétaires du ministère de la Culture sous Sarkozy et l'augmentation par le même du taux de la TVA culturelle (de 5,5% à 7%), on comprend immédiatement que le secteur culturel n'échappe pas aux politiques d'austérité capitalistes qui frappent l'ensemble de la société.

Notre première priorité est donc la **lutte contre l'austérité dans la culture** comme dans les autres secteurs de la société. Nous revendiquons une augmentation conséquente du budget du ministère de la culture, la suppression totale de la TVA sur les produits culturels (comme sur les produits de première nécessité). Cela est possible en partie grâce à une politique fiscale prenant le contre-pied de celles qui ont été menées depuis des décennies et qui consistent à prendre aux pauvres (grâce au poids accru de la TVA) et à donner aux riches (par la baisse des impôts directs progressifs). Au-delà, il faut assurer des financements pérennes à tous les secteurs culturels sans exception, de façon à ce que l'accès à la culture puisse être entièrement libre. Pour ce faire, l'indépendance du secteur culturel par rapport à l'État et aux capitalistes doit être garantie. Cela passe par la mise en place de nouvelles structures démocratiques chargées de répartir les subventions. C'est un des chantiers de la démocratie socialiste et écologiste que nous voulons contribuer à construire.

Un autre terrain de lutte fondamental a trait à la question des intermittentEs du spectacle. Dans l'absolu, nous ne jugeons pas souhaitable le régime actuel de l'intermittence et revendiquons plutôt un salaire permanent et décent pour les artistes et technicienNEs du spectacle. Cependant, dans le cadre du système capitaliste en place, la défense de ce « statut » reste une nécessité car les droits des intermittentEs sont sans cesse bafoués. Ainsi peut-on déjà craindre une renégociation des annexes 8 et 10 de l'assurance-chômage. De même, les intermittentes sont les premières touchées par la précarité de ce « statut » dans le cadre d'un congé maternité.

Notre deuxième priorité est donc la **défense des intermittentEs du spectacle**. Toutes les régressions imposées ces dernières années aux intermittentEs, comme celles qui pourraient survenir dans le cadre d'une future austérité « de gauche » doivent être abandonnées et les revendications des intermittentEs satisfaites.

Le débat s'est ces dernières années concentré sur la loi Hadopi en matière d'art et de culture. Loin de protéger les plus fragiles parmi les artistes, déjà passablement mis à mal par les réformes de l'intermittence, cette loi –qu'il faut abroger- organise les poursuites sur la base des enquêtes menées par des cabinets privés représentant les ayants droit disposant de moyens, c'est-à-dire les majors du disque et du cinéma. En arrière-plan, c'est toute la question des « droits d'auteur » qui est posée. Certains artistes s'accrochent à ces droits dans la mesure où rien d'autre ne leur est proposé. Mais en réalité ce sont les multinationales qui en profitent vraiment, au détriment du droit de toutes et tous à accéder à la culture sous toutes ses formes.

Notre troisième priorité est la **lutte contre les multinationales de la culture**. Pour l'heure et dans l'attente de solutions plus pérennes dans la société écosocialiste à laquelle nous aspirons, nous proposons la fin de la transmission patrimoniale des droits d'auteurs, refundus, après la mort des auteurs, en une enveloppe globale d'aide à la création culturelle. Nous entendons instituer un impôt sur le chiffre d'affaire des principaux bénéficiaires de la manne culturelle (les fabricants de matériel informatique, fournisseurs d'accès et autres) qui viendrait financer l'emploi et les salaires des travailleurs de la culture. Nous voulons le développement de médiathèques publiques, physiques ou numériques, permettant une réelle démocratisation culturelle; des licences ouvertes sur les nombreux modèles existant d'ores et déjà (*creative commons*, etc.). C'est un véritable service public de l'internet et de la culture qu'il nous faut. Pour plus de détails, nous vous renvoyons à la position du NPA national sur les droits d'auteur et Hadopi que nous reproduisons en annexe.

Enfin, nous sommes particulièrement attentifs à la question de l'égalité hommes-femmes. Selon un [rapport de Reine Prat](#) en mai 2006, les institutions culturelles sont en majorité dirigées par des hommes (92% des théâtres, 89% des institutions musicales, 86% des établissements d'enseignement...) qui en maîtrisent les représentations (97% des musiques composées par des hommes, 85% des textes, 78% des mises en scène...) et les moyens financiers. Cela traduit les pesanteurs idéologiques d'une société qui reste patriarcale même si elle s'en défend, y compris dans les milieux culturels, et aussi les brisures de « carrière » qu'entraîne souvent un congé maternité.

Notre quatrième priorité est **l'égalité hommes-femmes**. De façon générale dans la société, nous entendons développer tous les services publics qui sont le substrat nécessaire de cette égalité : mise en place de crèches publiques, scolarité en maternelle possible dès l'âge de deux ans et, à l'autre bout de la chaîne, service public du 4^e âge. L'égalité salariale doit être absolue à fonctions égales, en particulier dans le secteur culturel. Les nominations de responsables d'institutions doivent être décidées par les structures démocratiques évoquées plus haut, de composition rigoureusement paritaire.

3. Comment comptez-vous défendre la culture durant votre mandat ?

Compte tenu du mode de scrutin antidémocratique actuel (sans aucune proportionnelle) il y a peu de chances que nous soyons élus à l'Assemblée nationale. L'objet de nos candidatures est d'abord de défendre la perspective d'une opposition de gauche à l'austérité. En effet, le PS et ses alliés EELV ne remettent malheureusement pas en cause le Pacte européen de stabilité budgétaire qui y conduit inévitablement. Quant à la relance prônée par François Hollande, elle s'inscrirait dans les logiques capitalistes productivistes que nous combattons au quotidien et ne corrigerait pas cette austérité. Même si l'on peut légitimement espérer que la culture sera mieux traitée que sous le précédent président (lequel revendiquait ouvertement son mépris de la culture, comme l'avait illustré l'épisode de La Princesse de Clèves...), il est à craindre que les restrictions budgétaires ne continuent à étrangler le secteur et que les logiques de « rationalisation » marchande ne persistent durablement. L'extrême droite peut là comme ailleurs essayer de tirer les marrons de ce feu malsain. C'est pourquoi nous entendons lutter dans les prochains mois pour que se constitue une opposition de gauche à l'austérité, notamment dans le secteur culturel. C'est le seul contre-feu possible à la politique mortelle de l'austérité capitaliste.

4. Quelle analyse faites-vous des propositions culturelles de votre circonscription ?

Angers et l'Anjou disposent d'installations (Théâtre, Le Quai...) et institutions culturelles de qualité (ANO, NTA, CNDC...) qu'il faut évidemment préserver et développer, avec le souci permanent de les démocratiser. Cette démocratisation n'est pas le souci du Conseil général à majorité UMP, qui limite ses interventions culturelles à des initiatives de prestige destinées à l'élite sociale. Des efforts ont en revanche été faits par la municipalité d'Angers en direction des quartiers de travailleurs. Mais ils restent très insuffisants, superficiels et davantage tournés vers la consommation des œuvres que vers une participation à leur création. Les expériences montées en région parisienne d'implication d'élèves et de jeunes gens dans le montage par des professionnels de spectacles de qualité, y compris de culture classique, pourraient être utilement reproduites à Angers. Le développement de la pratique musicale des amateurs et professionnels est à encourager davantage. Les maisons de quartiers doivent être soutenues encore plus vigoureusement en tant que centres culturels et lieux de rencontres (qu'il faudrait ouvrir aux rencontres politiques). En dehors de l'agglomération angevine, qui concentre une grande majorité des équipements culturels du Maine-et-Loire, un même effort doit être fait, que l'on pourrait appuyer sur ces équipements et leurs forces vives. Les récents résultats du 1^{er} tour des élections présidentielles, marqués par une progression de l'extrême droite dans des communes rurales éloignées, montrent que l'isolement social et culturel de ces communes peut confiner à l'abandon, conduire à un désespoir mauvais conseiller, et être finalement lourd de dangers pour tout le monde. L'action culturelle en zone rurale est donc aussi un enjeu majeur de la prochaine période.

5. Avez-vous un rêve culturel ? Pour le territoire ?

Notre rêve est que l'art puisse devenir le quotidien de toutes et tous, sans les entraves dressées par les puissants et l'aliénation induite par les rapports marchands dominants. Notre slogan reste « Toute licence [liberté] en art ! » et que cet art puisse être un moyen offert à chacun de s'épanouir individuellement en tant que sujet actif et responsable de la communauté humaine, en harmonie avec l'environnement social et naturel.

Jean-Luc Godet, candidat NPA-GA sur la 1^e circonscription
Benjamin Létang, candidat NPA sur la 7^e circonscription

ANNEXE : Les propositions du NPA national sur les droits d'auteur et Hadopi

Le NPA s'est toujours clairement prononcé contre HADOPI : injuste et inefficace, HADOPI est surtout totalement déconnecté de la réalité et non seulement n'assure en aucun cas des revenus justes aux artistes et techniciens (et pas seulement aux "gros et reconnus"...), mais surtout acte de fait, dans une période de crise dans laquelle les biens culturels sont souvent les premiers sacrifiés faute de pouvoir d'achat, la primauté du commerce sur les échanges culturels. C'est pourquoi il faut non seulement l'abroger, mais revenir au fond du problème.

Nous proposons une licence "égale", qui permettrait ainsi de répondre aux trois questions posées par les échanges culturels sur *internet* : la rémunération, l'accès à la culture pour toutes et tous, et la question du financement. Cette licence égale repose sur deux grands principes : maintien de l'exception pour copie privée des internautes et protection de la rémunération des artistes et techniciens.

Elle serait financée majoritairement par l'instauration d'une taxation sur le chiffre d'affaire des grosses majors de l'*entertainment*, fabricants de matériel informatique, opérateurs de télécoms et fournisseurs d'accès qui, en gagnant des abonnés à coup de publicité sur le haut débit, sont les principaux bénéficiaires des échanges, légaux ou non, des œuvres, et ce afin de compenser les ayants droit pour le manque à gagner occasionné par le téléchargement dit illicite.

Concernant la répartition de cette taxe entre les ayants droit, précisons tout d'abord que nous sommes contre la patrimonialisation de ces mêmes droits : un salarié ne fait pas hériter ses descendants des bénéfices de sa production, et ce sont les futurs salariés de son secteur qui bénéficient de son apport. Même chose ici donc, où les droits post-mortem générés par un artiste serviraient à alimenter un fond d'aide aux artistes fragiles et/ou émergents.

Sur la réforme du droit d'auteur : oui, nous sommes pour une réforme du droit d'auteur, avec donc la fin de la patrimonialisation de ces droits. (la possibilité de transmettre les bénéfices issus de l'exploitation des droits d'auteurs), nous souhaitons créer un fond de solidarité avec les revenus ainsi dégagés, permettant de soutenir la jeune création, via les œuvres créées par leurs prédécesseurs.

De plus, afin de ne pas juste "répondre" à des intérêts particuliers (qu'il s'agisse de ceux des internautes ou des artistes), il faut accompagner cette licence égale par une réelle politique d'accompagnement culturel, en soutenant le développement de médiathèques numériques publiques et gratuites, qui pourraient ainsi démocratiser l'accès aux œuvres.

Les SRPD (sociétés de perception et de répartition des droits)

Cela fait maintenant de nombreuses années que la gestion de différents fonds (de la Sacem à la Maison des Artistes par exemple), est régulièrement épinglée.

Comme nous défendons le contrôle des institutions par les citoyens [salariés/etc.], nous souhaitons ici appliquer également ce principe, pour en finir avec l'opacité de gestion de sociétés pour partie de droit privé qui gèrent les fonds de la création.

Pour aller plus loin, pour nous, la culture n'est pas un simple divertissement, et ne doit pas être réduite ni aux seules industries culturelles, ni même aux arts constitués (le design, la mode, la gastronomie et bien d'autres domaines émergents mettent en œuvre des processus créatifs qui participent de la culture).

L'accès aux œuvres comme l'accès à la formation artistique et aux pratiques créatives sont des missions de service public. Ils doivent être garantis pour tous et toutes, sur les lieux de travail, dans les quartiers (la culture "hors les murs"), tout comme dans les villes et les régions.

Sur ce point, en matière de politique culturelle, la régionalisation et le nombre croissant de missions générales désormais dévolues aux collectivités locales, ne font qu'accentuer l'inégalité, d'une ville à l'autre, d'accès la culture au travers d'un véritable maillage culturel.

Au-delà de ces propositions immédiates nous défendons l'idée que les arts et la culture doivent pleinement s'inscrire dans la vie sociale, et non être enfermés dans les espaces qui leur sont dédiés aujourd'hui. S'il ne nous appartient pas de dire ce que devrait être « la culture » dans la société pour laquelle nous nous battons - la création est et sera toujours enjeu de débats et de conflits -, nous savons au moins autour de quelles exigences elle doit s'articuler. La liberté de création : parce que l'expression artistique est aussi là pour déranger, pour subvertir. La liberté de diffusion : parce que la rémunération des professionnels doit être pensée hors de la privatisation de la culture. La liberté d'accès : parce que les barrières, financières et sociales, qui séparent le public des artistes doivent être abattues. L'échange et l'enrichissement mutuel : parce que le confinement de bien des cultures minoritaires ou extra occidentales, dont la découverte est réservée à quelques « amateurs éclairés », est un appauvrissement pour tous. Enfin, la pleine démocratie : parce que la politique culturelle doit d'abord se décider au plus près des populations, dans le débat entre publics et producteurs de culture.